



**AU CONSEIL COMMUNAL DE
COSSONAY**

Cossonay, le 16 novembre 2010

**Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 12/2010 relatif
au budget 2011 de la bourse communale**

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 83 du Règlement du Conseil communal du 26 mars 2007, la Commission des finances rapporte automatiquement sur le projet de budget.

Notre commission a rencontré, le mercredi 27 octobre dernier, notre Syndic, Monsieur Georges Rime, accompagné de notre boursier, Monsieur Bernard Augsburger, au bâtiment administratif.

Nous tenons à les remercier très sincèrement pour leurs explications détaillées du budget 2011 et pour les différentes présentations élaborées par notre boursier. Une fois encore la rédaction du présent rapport s'en est trouvée grandement facilitée.

Notre commission s'est réunie le 16 novembre courant pour la rédaction du présent rapport.

Préambule :

La Commission des finances tient à rappeler que notre Commune n'a aucune maîtrise sur les postes suivants, inscrits au budget :

Charges non maîtrisables (32.13 % du budget total) :

- Transports publics
- Participation au fonds de péréquation (dont enseignement spécialisé)
- Service social (RAS, LAJE, CSR)
- Prévoyance sociale
- Santé Publique

Revenus non maîtrisables (12.43 % du budget total) :

- Participation du fonds de péréquation
- Plafonnement des dépenses thématiques

Appréciation globale du budget :

Le déficit de CHF 605'565.00 après amortissement, est inférieur de 48 % au budget 2010.

Nous constatons que les revenus augmentent de quelques CHF 442'000.00 alors que les dépenses diminuent quant à elles de quelques CHF 115'000.00

Les principales modifications des charges sont les suivantes :

30. Autorités et personnel	./.	189'000.00
31. Biens et services marchandises	+	125'000.00
32. Intérêts passifs	./.	67'000.00
33. Amortissements	./.	7'000.00
35. Remboursement part. subv. A collectivité publ.	./.	177'000.00
36. Aides et subvention	+	177'000.00
38. Attribution aux fonds et financement spéciaux	+	14'000.00
39. Imputations internes	+	9'000.00
Total	./.	115'000.00

Les principales modifications des revenus sont les suivantes :

40. Impôts	+	327'000.00
41. Patentes et concessions	+	7'000.00
42. Revenus du patrimoine	./.	39'000.00
43. Taxes, émoluments, produits ventes	./.	42'000.00
44. Part recettes cantonales	+	20'000.00
45. Participation /remboursement. Collect.publique	+	146'000.00
48. Prélèvement sur fonds spéciaux	+	14'000.00
49. Imputations internes	+	9'000.00
Total	+	442'000.00

Nos commentaires, relatifs à divers postes :

Caisse de retraite

Municipalité :

102.3040 :

Afin de couvrir une lacune de prévoyance des Municipaux due à la réduction de leur temps de travail professionnel, la Municipalité a fait une demande à la CIP pour pouvoir cotiser à un institut de 2^{ème} pilier.

Aides, dons loisirs,
sports :

150.3653

Outre le don exceptionnel de CHF 50'000.00 à l'Ecole de musique, CHF 30'000.00 sera attribué à la Sté du tir francs pour la rénovation des cibles, de l'éclairage et du mur de protection. Le solde, soit CHF 60'000.00 est prévu pour des aides ponctuelles durant l'année aux sociétés de Cossonay sur demande et sur décision municipale. (exemple : Ludothèque, Koala, Sadc, 1^{er} août, etc)

Entretien terrains centre
sportif :

170.3145

Un nouveau montant de CHF 40'000.00 a été budgété pour ce poste car de nouveaux éclairages sont indispensables au vu de la fréquentation toujours plus importante des clubs sportifs.

Participation – loi fédérale
chemin de fer :

180.3657

Un trajet supplémentaire reliant Cossonay à Morges sera encore à l'essai pour l'an prochain, le mercredi après-midi uniquement. A noter que si 4 personnes utilisent régulièrement ce transport, l'Etat le prendra à sa charge.

Travaux d'entretien et
Rénovation restaurant
PAM :

361.3114.3

Bien que la rénovation du restaurant du Pré-aux-Moines soit récente, la ventilation doit être changée. Sur la base d'un devis de la Société Cliveco de CHF 27'201.30, la Municipalité a décidé de porter cette somme au budget. Les travaux se dérouleront courant janvier 2011.

Entretien réseau routier
et extension :

430.3142

Il s'agit de finir la route de Champ-Vionnet et de la réfection du trottoir de la route de Morges.

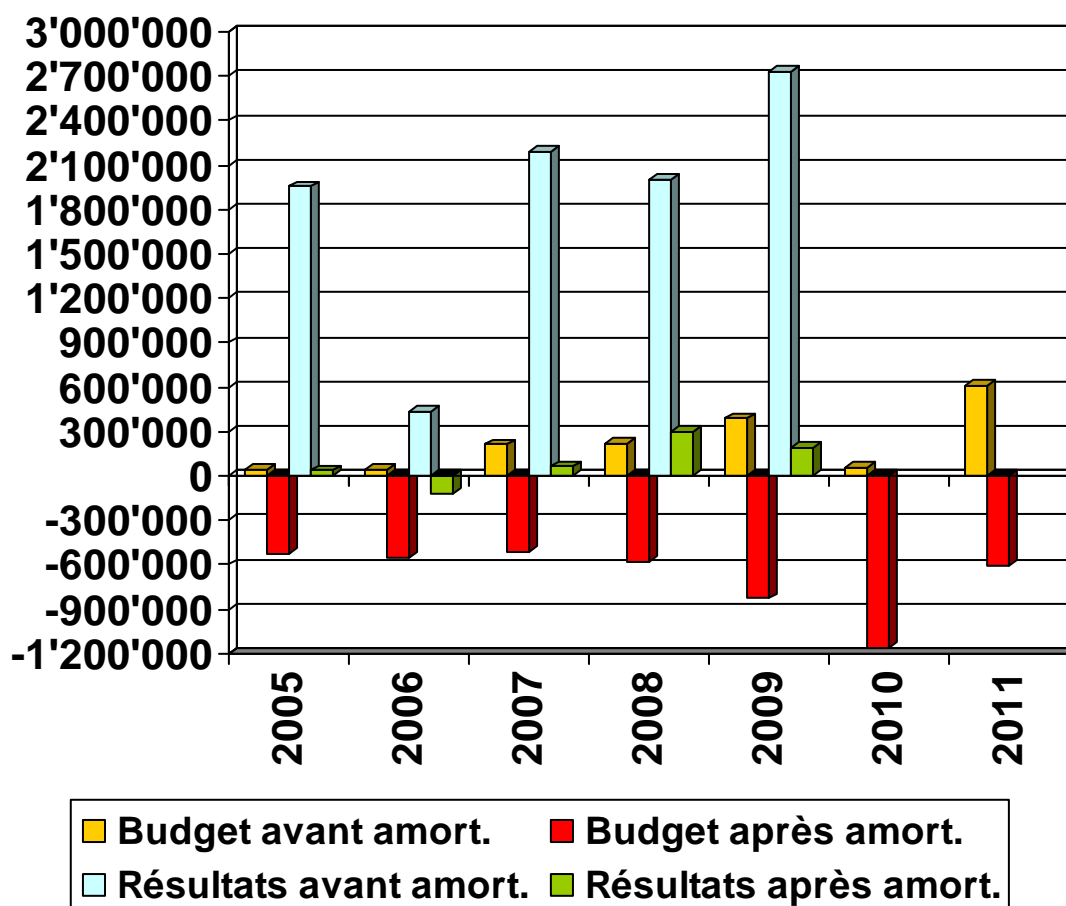
Action Jeunesse :

710.3665.1

Ouverture d'un centre de jeunesse dans l'appartement anciennement occupé par l'un des concierges à la salle de gym du Passoir, le montant global de CHF 70'000.00 sera affecté à l'achat de matériel et paiement du salaire de l'animateur.

Résultats après amortissements

La commission constate que le budget est toujours établi de façon trop prudente, comme le démontre le graphique ci-dessous :



Charges financières

En conclusion, la commission est une fois de plus convaincue que le résultat final avant amortissements sera bien meilleur que le budget présenté.

Divers

Un document intitulé « Objectifs investissement 2011-2018 » est joint au présent rapport par la Municipalité à titre informatif uniquement. Il ne doit pas être mis en votation.

Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

Vu le préavis No 12/2010 relatif au budget 2011 de la bourse communal

Où le rapport de la commission des finances

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'adopter le budget de la bourse communale pour l'année 2011 tel que présenté

Pour la commission des finances :

Isabelle Gauthier (rapporteur) :.....

Dominique Rufener :.....

Philippe Mayer :.....

Jean-Daniel Nicole :.....

Etienne Martin :.....